FFR LIGUE RÉGIONALE BRETAGNE

Ligue Régionale Bretagne de Rugby

Fédération Française de Rugby

33, rue de la Frébardière - 35135 CHANTEPIE ☎ : 02.99.86.08.15 - 🖷 : 02.99.86.08.16

E-mail : ligue@bretagnerugby.fr - Web : www.bretagnerugby.fr

Avis d'Informations n°1786 du 24 juin 2020

Reprise de l'entraînement liée à la pratique du rugby
150ème AGO de la Fédération - Samedi 4 juillet 2020
Règlements généraux 2020/2021 de la Fédération
Nouveaux Certificats de Qualification Professionnelle 2020/2021 de l'inter Ligue Grand Ouest
Propositions de distinctions honorifiques territoriales 2019/2020
Informations administratives

Carnet noir



Depuis notre dernier Avis d'Informations la Ligue Régionale a pris connaissance avec une grande tristesse du décès brutal d'Alain Capp à l'âge de 57 ans.

Éducateur passionné, figure incontournable du rugby morbihanais, Alain Capp était également Vice-Président du Rugby Ovalie Lorient, club dans lequel il était impliqué depuis plus de deux décennies. Responsable dévoué de l'école du rugby, il a grandement contribué au développement de son club et de la pratique en faveur des plus jeunes.

La Ligue Régionale Bretagne de Rugby présente toutes ses condoléances à son épouse Maria, également dirigeante au Rugby Ovalie Lorient, à sa famille, à ses proches et à l'équipe dirigeante du Rugby Ovalie Lorient.

Infomations COVID-19

Reprise de l'entraînement liée à la pratique du Rugby

Faisant suite à la décision du Ministère des Sports autorisant de nouveau la pratique des sports collectifs, la Fédération a anoncé le lundi 22 juin 2020, dans un courrier du Président Laporte transmis à l'ensemble des clubs par le biais de leurs messageries fédérales (**annexe 1**) que ***« la reprise de l'entraînement liée à la pratique du Rugby est autorisée dans les conditions normales et ceci pour tous les clubs et toutes les catégories d'âge ».*** Il est par ailleurs précisé que pour accompagner ce retour à la normale, la Direction Sportive de la Fédération prépare à l'attention des clubs un ensemble de vidéos prochainement disponible.

FRANCE RUGBY

150ème Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Samedi 4 juillet 2020

Initialement programmé à Marseille, l'habituel congrès fédéral de fin de saison ne pourra se tenir cette année sous sa forme habituelle du fait des conséquences de la crise sanitaire. Néanmoins, la Fédération organisera son Assemblée Générale Ordinaire de fin de saison le samedi 4 juillet 2020 dans un format inédit. En direct du Centre National de Rugby de Marcoussis, l'Assemblée sera en effet webdiffusée ; les clubs ayant la possibilité de voter à distance.

Nous faisant l'écho des communications que la Fédération a adressé aux clubs via leurs messageries fédérales, nous rappelons que pour participer à cette AGO, **le Président du club doit se désigner ou désigner un membre de son club comme porteur de pouvoir**, directement sur Oval-e. Nous vous rappelons également que la désignation du porteur de pouvoir est ouverte depuis le mercredi 17 juin et **sera clôturée le vendredi 26 juin à 14h00.**

A toutes fins utiles, nous soulignons que les modalités pratiques pour cette désignation sont détaillées dans le guide ci-joint (**annexe 2**).

Retrouvez enfin notre présentation de la 150ème AGO de la Fédération sur le site internet de la Ligue Bretagne : https://liguebretagne.ffr.fr

Accueil de l'Assemblée Général de la Fédération au siège de la Ligue à Chantepie

La Ligue Régionale participant chaque année au Congrès fédéral assistera à distance à la 150ème AGO de la Fédération depuis son siège à Chantepie. A cette occasion il est proposé aux dirigeants et clubs qui le souhaitent de venir suivre cette assemblée.

Dans le respect des règles sanitaires, l'accueil au siège de la Ligue débutera à 8h30 par un café convivial pour une ouverture de l'AGO de la Fédération à 9h. Pour une bonne organisation logistique, les dirigeants intéressés par cette organisation voudront bien en avertir la Ligue par un simple retour d'email à l'adresse : ligue@bretagnerugby.fr au plus tard le mecredi 1er juillet 2020.

Règlements généraux 2020/2021 de la Fédération

Nous signalons aux clubs de la Ligue la publication de l'Avis Hebdomadaire de la Fédération n°1102 du 19 juin 2020 relatif aux règlements généraux 2020/2021 de la Fédération disponibles sur le site de la Fédération par le biais du lien ci-après :

↳ **https://www.ffr.fr/ffr/publications-officielles/reglements-generaux**

Cette version consolidée remplace celle précédemment parue. Nous invitons les responsables des clubs de la Ligue à prendre connaissance de ce document officiel de référence et notamment des titres II et III traitant des domaines relatifs aux qualifications, aux mutations et aux compétitions.



Rappel : Nouveaux Certificats de Qualification Professionnelle 2020/2021 de l'inter Ligue Grand Ouest

Comme nous l'évoquions dans notre Avis d'Informations n°1785 du 21 mai 2020, les Ligues Régionales du Grand Ouest mettent désormais à la disposition des éducateurs, entraîneurs et tous licenciés intéressés, les deux certificats de qualification professionnelle suivants :

- **Certificat Moniteur de Rugby à XV**
- **Certificat Technicien de Rugby à XV**

A toutes fins utiles, nous diffusons à nouveau ci-joints les dossiers d'inscription de ces deux formations (**annexes 3a à 3b**).

Nous précisons que la date de dépôt des dossiers d'inscription a été décalée au 3 juillet 2020.

Nous invitons les correspondants des clubs à diffuser cette information et ces documents.



Proposition de distinctions honorifiques territoriales 2019/2020

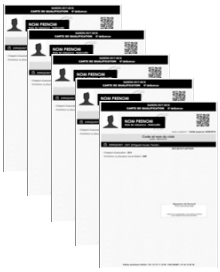
Les **propositions argumentées des clubs et des Comités Départementaux** pour l'attribution de distinctions honorifiques territoriales au titre de la saison 2019/2020 pour les dirigeants et dirgeantes licencié(e)s dont l'engagement remarquable est à mettre à l'honneur doivent parvenir au secrétariat de la Ligue **pour le 29 août 2020 par le biais du formulaire ci-joint (annexe 4) à retourner par email à l'adresse : ligue@bretagnerugby.fr**. Ces distinctions seront remises à l'automne 2020 à l'occasion d'une cérémonie spécifique.

Déclaration des modifications de la gouvernance des clubs

En cette période de fin de saison, nous invitons les clubs concernés par une modification de leur gouvernance (élection totale ou partielle de leur Bureau Directeur et/ou de leur Comité Directeur), à nous transmettre les deux documents suivants :

- Procès-verbal (signé par le Président et le Secrétaire Général du club) de l'Assemblée Générale à l'occasion de laquelle s'est déroulée l'élection partielle ou totale du Bureau Directeur et/ou du Comité Directeur et présentant les résultats de ce scrutin ;
- Copie du récépissé de déclaration auprès de la Préfecture ou Sous-Préfecture de la modification de l'équipe dirigeante du club

Ces documents peuvent être transmis par e-mail à l'adresse suivante : **ligue@bretagnerugby.fr**



Effectifs des clubs de la Ligue Régionale au 31 mai 2020

Pour information vous trouverez ci-joints **(annexes 5a et 5b)** :

- La situation des **effectifs des joueur(se)s des clubs de la Ligue Régionale au 31/05/2020**
- La situation des **effectifs des dirigeant(e)s des clubs de la Ligue Régionale au 31/05/2020**.

Avis Finances n°T.060 du 18 juin 2020

Nous rappelons aux clubs de la Ligue que leurs Présidents, Trésoriers, Secrétaires Généraux et correspondants ont été destinataires par voie électonique de l'Info Finances n°T.060 du 18 juin 2020. Nous rappelons que ce support présente toutes les informations financières à destination des clubs.

Yvon COLLÉAUX
Président de la Ligue Régionale Bretagne de Rugby

